

Règlements 2018



Catégories :

Enfant 10 ans et - : Seuls les enfants de 10 ans et moins sont admis dans cette catégorie

Adolescent 11 à 17 ans : Destiné aux jeunes de 11 à 17 ans inclusivement seulement

Adulte 18 ans et + : Réservé exclusivement aux plus de 18 ans

Famille/groupe : Pour ceux et celles qui veulent participer en groupe, que l'ensemble des costumes sera évalué et non individuellement

Thématique : La thématique de cette année est Freak Show, alors tout costume représentant cette thématique peut s'y inscrire. Pour tous les âges

**Freak Show : Un freak show est l'exposition d'êtres humains comportant des aspects physiques sortant de l'ordinaire, tels une taille très faible ou très grande, une souplesse exceptionnelle, l'hermaphroditisme ou n'importe quel autre trait qui portent à choquer le spectateur. Qui est souvent associé à des cirques et des carnivals.*

Informations :

Pour des raisons de sécurité et de respect, l'organisateur interdit l'utilisation des objets suivants :

Armes blanches tranchantes ou armes à feu (même factices, sauf armes de GN en latex clairement impossible à confondre avec des originales)

Les éléments suivants sont également pros crits lors du défilé :

Les costumes à caractère vulgaire ou haï-neux sont interdits;

confettis et paillettes (ou tout élément né-cessitant un nettoyage de la zone);

tout objet et geste à caractère raciste, sexiste ou pornographique;

tout objet et geste incitant à un délit (exemples de délits : injures, menaces, agression...);

les flammes nues, les liquides, la poudre et le papier « flash » sont interdits sur scène;

aucune substance glissante ou salissante n'est autorisée sur scène.

Critères d'évaluation :

Le jury sera composé de conseillers municipaux **OU** du public présent qui manifestera son appréciation par applaudissement.

L'originalité du concept, la prestance du participant, l'apparence générale, la qualité du costume et le concept personnalisé sont des points de référence qui serviront à juger les participants de toutes catégories.

Les participants doivent être prêts, en costume, à l'heure de passage prévue, lors de son appel sur scène, si une personne ou un groupe ne se présente pas, quelle que soit la raison de son empêchement, le participant ou le groupe sera considéré comme ayant déclaré forfait.

En participant à ce concours, vous autorisez la Ville de Sainte-Adèle à utiliser vos photos et noms au besoin lors de la divulgation des gagnants.